

ABONNEMENT

Un an 35 fr.
Six mois 19
Trois mois 7

Poste:

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 6

On s'abonne:

SAUMUR.
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne 30
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier le texte ou
de les annoncer.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 JANVIER

La Droite royaliste

Le groupe de la Droite royaliste s'est réuni hier, à 4 heures, sous la présidence de M. l'amiral Dompierre-d'Hornoy, doyen d'âge.

Sur la proposition de M. du Mesnilot, l'ancien bureau est réélu par acclamation.

M. l'amiral Dompierre-d'Hornoy, après avoir remercié, au nom des membres du bureau, ses collègues de cette marque de confiance, a introduit le général Montaudon, le nouvel élu de la Somme, qui a demandé à faire partie du groupe.

Son entrée est saluée par d'unanimes applaudissements.

Le président prend la parole en ces termes :

« Général, les applaudissements que vous venez d'entendre vous prouvent avec quelle satisfaction vos nouveaux collègues vous ont vu venir siéger au milieu d'eux. Permettez-moi en notre nom à tous de vous souhaiter la bienvenue. Le succès que vous venez de remporter au scrutin du 6 janvier a une grande portée et emprunte un caractère, exceptionnellement important aux circonstances que nous traversons. En vous envoyant à la Chambre des députés, les électeurs de la Somme ont entendu reconnaître les longs services que dans une carrière toute d'honneur et de dévouement vous avez rendus à la France. Ils ont voulu donner un éclatant hommage de respect et de confiance au glorieux soldat qui a su conserver intactes les convictions royalistes sans oublier qu'une seule passion doit animer, à tous les degrés de la hiérarchie, ceux qui ont l'honneur de porter l'uniforme de l'armée française, l'amour de la patrie. »

Cette chaleureuse allocution est applaudie, puis le général Montaudon répond en ces termes :

« Messieurs,
Je suis profondément ému du bienveillant accueil que vous venez de me faire, je

vous en remercie du fond du cœur et j'en remercie particulièrement mon vieux frère d'armes, l'amiral Dompierre-d'Hornoy, à côté duquel j'ai eu l'honneur de combattre en Crimée.

« En prenant part à vos travaux, je tiens à vous donner l'assurance que je m'inspirerai toujours des grands intérêts du pays auquel ma vie entière a été consacrée et que je ne saurais séparer de ceux de la Monarchie dans les convictions royalistes dont je suis animé. »

Une discussion s'engage ensuite sur la loi militaire. M. Lanjuinais rend compte d'une déclaration que doit faire M. Reille pour expliquer les raisons qui déterminent la Droite à voter contre la loi bien que beaucoup de membres de la minorité soient partisans du service de trois ans, à condition qu'il y ait une forte proportion de vieux soldats.

Le général Montaudon expose que la loi soumise actuellement aux délibérations de la Chambre ne saurait donner une armée solide.

Sans un noyau de vieux soldats, il n'y a pas d'armée solide, et quelle que soit la durée du service, il est indispensable de constituer par un moyen quelconque cet élément de vieux soldats sans lesquels, au dire vrai du maréchal Bugeaud, plus une armée est nombreuse, moins elle est réellement forte.

Plusieurs journaux ont annoncé que Monseigneur le Comte de Paris avait engagé à voter pour le général Boulanger.

Nous pouvons affirmer qu'il n'en est rien et que les instructions du Prince pour l'élection de Paris recommandent l'abstention.

Monseigneur engage ses amis à ne voter ni pour le candidat de M. Rochefort, ni pour le candidat de M. Floquet.

Ces instructions ont du reste été reproduites par la Correspondance Nationale, organe officiel du parti monarchiste.

M. Ferdinand Duval signe la déclaration suivante dans la Petite Presse :

« Dès électeurs m'activent pour me demander comment doivent voter, — le 27 janvier, — les monarchistes qui veulent être fidèles à la discipline du parti et rester serrés autour du drapeau.

« Je réponds sans hésiter :

« Les électeurs qui veulent suivre la direction de la politique indiquée au parti monarchique ne donneront leur voix ni à M. Jacques ni au général Boulanger.

« Personne n'est autorisé à leur donner des instructions les engageant à voter pour l'un ou pour l'autre. »

L'ÉLECTION DU 27 JANVIER
MANIFESTE DE M. JACQUES

L'affiche suivante a été placardée dans le département de la Seine, en réponse à l'appel que M. Boulanger a adressé aux ouvriers de Paris :

« Travailliers de la Seine,
Après avoir surpris les votes de quel ques-uns de vos camarades de province par ses promesses et ses déclarations équivoques, M. Boulanger se flatte de vous tromper à votre tour.

« Il vous croit donc bien ignorants : vous savez comment l'homme qui se vante d'être le député des mécaniciens de Lille, des filateurs de Roubaix, des mineurs de Valenciennes, a justifié la confiance de ses électeurs.

« Les 22, 24, 28 et 29 mai, on discutait à la Chambre la loi sur les accidents du travail.

« Il y eut onze scrutins publics ; M. Boulanger, député du Nord, s'est abstenu onze fois.

« Les 11, 14, 16, 18 et 19 juin, on discutait à la Chambre la loi sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures.

« Il y eut dix-huit scrutins ; M. Boulanger, député du Nord, s'est abstenu dix-huit fois.

« Par cette abstention systématique, M.

Boulanger espérait sans doute se concilier la faveur des capitalistes de l'appui desquels il a besoin.

« Comparez les paroles et les actes, et jugez le candidat.

« C'est, au reste, le jeu habituel des aspirants à la dictature, de se présenter au peuple comme des sauveurs qui feront disparaître d'un coup de baguette tous les maux dont il souffre.

« Avant M. Boulanger, Bonaparte, en 1848, tenait aux travailleurs le même langage mensonger.

« Mais Bonaparte, du moins, quand il leur faisait ces promesses, n'avait pas encore mitraillé le peuple de Paris.

« Travailliers de la Seine,
C'est l'ambitieux sans pudeur, c'est le seul officier qui, en juin 1871, ait eu la pensée de réclamer une récompense pour des services de guerre civile !

« C'est cet homme qui ose demander les suffrages des travailleurs parisiens.

« Vous relèverez cet outrage. Vous voterez pour le candidat de la République, pour le citoyen

JACQUES. »

LES ASSOMADES DE DIMANCHE

Nous ne nous plaignions pas de la tranquillité de Paris pendant cette période électorale, mais nous constatons que jusqu'à présent les esprits étaient relativement calmes. Les partisans de l'un ou de l'autre candidat se bornaient, en effet, à injurier.

Dimanche soir, l'ère des assomades s'est ouverte d'une façon tragique.

Les jacobites, pour d'autres les cadettistes, avaient organisé au préau des écoles de l'avenue Duquesne une réunion publique, et les possibilistes, commandés par Allemane, avaient décidé de s'y rendre en foule dans le cas où les boulangistes tenteraient de troubler la réunion : c'était rendre certaines les rixes.

Dès l'ouverture de la salle des séances, une soixantaine d'individus armés de gour-

25. Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'EVADÉ
Par Raoul de Navery

« Une supplique de Marie, remise à Maurice d'Orange, fut impitoyablement repoussée. Christil seule pénétra dans la prison d'Hoogenburt. Tantôt les pigeons privés de Grotius lui apportaient des feuillets tracés par son ami, tantôt Christil racontait à Marie d'une voix nacrée les détails de cette vie à deux dans un même tombeau.

« Cher compagnon, écrivait quelques jours plus tard Hoogenburt à Hugo Grotius, nous n'en sommes plus à nous faire illusion sur le dénouement du mal qui consume ma bien-aimée Marguerite. Je compte les jours pendant lesquels il me sera donné de la garder près de moi, et je demande à Dieu de la suivre.

« Plus d'une fois elle a témoigné le regret de ne point voir votre chère Marie.

« Celle-ci est heureuse, ne cesse-t-elle de me répéter, elle verra la liberté et la revanche d'Hugo.

« Que deviendrait-je quand j'aurais perdu Marguerite ! songez à ce que vous feriez si Dieu vous reprenait Marie... »

« Quelle nuit d'angoisses ! J'ai cru qu'elle allait expirer dans mes bras... Ses lèvres ne remuaient plus, sa main froissait dans la mienne.

« — Il m'est donné de mourir près de toi, disait-elle, le ciel en soit béni !

« Je mis ma main tremblante sur ses lèvres :

« — Tais-toi, lui dis-je, tais-toi !

« Christil et moi nous la veillons ; passera-t-elle la nuit ?

« Morte ! morte ! Grotius ! comprends-tu cela ? Est-ce possible ? Quoi ? jamais le soleil ne passera plus ces lèvres blanches, jamais ces paupières fermées ne se rouvriront ! Jamais ce cœur d'ange ne battra plus sous ma main !

« Tout est fini ! fini à jamais !

« Grotius ! Marie ! pourquoi n'êtes-vous point ici à l'heure où mon fardeau m'écrasera ? Il me semble qu'à cette heure désespérée, je regarderais la folie comme un bienfait, elle m'élèverait le souvenir. »

Ces billets, ces mots écrits à la hâte, parvinrent successivement à Grotius en quelques jours. Quand Marie apprit la mort de la femme d'Hoogenburt, elle se rendit à Goreum et y commanda une pompe funèbre digne de celle qu'on allait enseve-

rir. Sa tombe fut creusée dans le cimetière de la petite ville, et Jacob, une croix noire attachée à sa voile blanche, la berque remplie de palmes, de couronnes et de fleurs, alla jeter l'ancre du canot à la pointe de l'île. Marie et ses enfants vinrent chercher la morte dont Christil et son mari accompagnaient le cercueil.

La femme du commandant et la compagne du prisonnier s'étreignirent en pleurant. Durant la traversée de la Meuse, plus d'une fois leurs regards se tournèrent vers la sinistre forteresse. Deux hommes agitaient les mains à la fenêtre étroite de leur prison.

Sur la tombe de Marguerite, humble martyre de l'amour conjugal, Christil et Marie s'embrassèrent de nouveau.

« La mort de cet ange n'est-elle point un présage ? demanda Mme Grotius à Christil. Succomberai-je aussi, moi, avant d'avoir achevé mon œuvre ?

« La grâce de ton mari ?

« Sa liberté, de quelque façon qu'elle lui soit rendue.

« L'heure de cette liberté sonnera pour toi, Marie ; la Providence paie souvent en ce monde les grandes vertus.

Christil partit, laissant sur la tombe de Marguerite Cornélie et ses trois frères.

Elle regagna lentement la citadelle, traversa le

corridor sur lequel s'ouvrait la cellule d'Hoogenburt, entendit les sanglots de l'infortuné, et n'osa pas troubler sa douleur.

JEAN DE MOMBAS

Marie et Cornélie sont dans la chambre, là où toutes deux ont entassé les livres de Grotius. Elles les soignent avec un respect religieux, enlèvent la poussière des meubles, essient les antiques reliures, placent des bouquets dans cette chambre grave, comme si, à la science renfermée dans les volumes, elles voulaient ajouter les grâces rajeunies, les poésies vivaces de la nature. Des bustes de marbre, aux yeux immobiles, semblent les regarder. Tout est calme, repos et parfums, dans cette pièce à l'aspect tranquille. Après d'elle, dans un coffre de grandes dimensions, se trouvent les papiers et les livres renvoyés par Grotius ; sur la table, une longue liste indique ceux qu'elles enverront au prisonnier. Son souvenir seul les ravive et les console ; vivant par lui et pour lui, elles s'oublient elles-mêmes.

Tandis que Marie replaçait sur les rayons les livres contenus dans le coffre, la porte s'ouvrit, et Mme Dazelsler, toute ronde, blanche et souriante, dit d'un air joyeux :

« Le vicomte Barthan de Mombas demande si vous daignerez le recevoir.

dins se massent près de la tribune. Tandis que peu à peu les électeurs de l'arrondissement remplissent la salle, un jacobite nommé Baussier s'installe au bureau.

D'énergiques protestations s'élèvent aussitôt :

— Pas de dictature !
— Un bureau ! un bureau !
Un millier de personnes remplissent à ce moment le préau.

Le sieur Baussier consent à mettre aux voix la chose d'un président.

La majorité boulangiste réclame M. Boulagne, mais les jacobites refusent de le laisser prendre place au bureau où se maintient avec énergie M. Baussier.

Le tumulte est à son comble. Les cris redoublent :

— Un bureau ! un bureau !
Soudain, à la tribune, surgit un homme vêtu de noir :

« Citoyens, dit-il, il faut que cette réunion aboutisse. Puisque l'assemblée ne s'accorde pas avec le bureau déjà élu (?), je propose ceci : trois arbitres, appartenant aux trois camps, en présence dans cette salle, vont monter au bureau. On recommencera le vote, et ils jugeront. J'aperçois dans la salle M. Pierre Richard, de la Ligue des Patriotes, qui soutient le général Boulanger ; M. Wickersheimer, député, acquiesce à la candidature Jacques, et M. ... (le nom se perd dans le bruit), qui défend le citoyen Boulé. Voulez-vous accepter ces trois citoyens comme arbitres au vote qui va avoir lieu ? (Bravos et cris : Ouil ouil ! Mais au moins, une fois le bureau formé, prenez l'engagement de respecter toutes les opinions portées à la tribune et de ne souffrir aucun fâcheux système.) »

Cette étrange proposition est acceptée. Les trois délégués montent au bureau et constatent que le boulangiste M. Boulagne est bien choisi par la majorité des assistants.

Il semblait que le calme allait être rétabli par cette décision. Déjà M. Boulagne demandait de nommer des assesseurs.

Soudain une affreuse clameur s'élève.

Des coups de sifflets retentissent. Le vice-président de la Ligue des Patriotes, M. Gallian, s'adressant à M. Baussier, lui dit :

— Je constate que vous faites une opposition systématique.

A peine le boulangiste a-t-il prononcé ces paroles qu'il reçoit sur la tête un coup de canne plombée asséné par M. Baussier.

Les ligues se précipitent au secours de M. Gallian qui chancelle.

De leur côté, les possibilistes, brandissant des gourdin, s'avancent. Une mêlée horrible s'engage.

Le sang coule de tous côtés.

Les possibilistes saisissent les bancs et les lancent sur les boulangistes.

Bientôt la salle ne présente plus qu'un aspect lamentable : des débris de tables et de bancs gisent de tous côtés.

Les boulangistes fuissent par battre en retraite, emportant leurs blessés.

Les agents de police transportent dix-sept

personnes éosanglantées dans les pharmacies voisines.

Un malheureux, le front fendu, est découvert sous un tas de débris.

Pendant ce temps, la foule amassée devant les écoles laisse échapper des cris indignés :

— A bas les assassins !
— Vive Boulanger !
— A bas Boulanger !
— Vive Jacques !

La lutte n'est pas terminée. Avenue de Lamotte-Piquet, boulangistes et possibilistes en viennent encore aux mains.

Une dizaine d'individus tombent, crachant le sang, assommés, meurtris.

Finalement les brigades centrales accourent et opèrent de nombreuses arrestations.

Les boulangistes jurent de prendre une revanche. RICHARD SEVY.

Arrestation de Jacques Meyer

Une arrestation a été opérée, samedi, en Belgique, qui fait le plus grand honneur à nos agents de la sûreté. Nos lecteurs n'ont pas oublié la déconfiture du financier Jacques Meyer, qui quittait Paris, il y a deux mois environ, en laissant un modeste passif de cinq millions de francs.

Le fugitif fut signalé, il y a quelque temps, à Jersey, où il était descendu à l'hôtel de la Porte-d'Or. Des agents furent aussitôt mis en campagne, mais lorsqu'ils arrivèrent, Jacques Meyer était déjà loin. Guidés par leur seul flair, ils se rendirent à Guernesey où ils apprirent qu'un voyageur, répondant au signalement de leur homme et se faisant appeler Jules Michel, était venu dans cette île où il avait séjourné à l'hôtel de Paris. Mais, après avoir reçu la visite d'une dame d'un certain âge, venant de Paris, qui lui avait remis de l'argent, le prétendu Jules Michel avait encore une fois disparu. Ce fut alors une course épiquée à travers l'Europe.

Sans autre indice que le signalement de Jacques Meyer et la description d'une valise jaune, qu'il portait avec lui, les agents le suivent à Southampton, Liverpool, Manchester et Londres. Là, ils perdent sa piste.

Mais, il y a environ trois semaines, ils retrouvent le fil conducteur, c'est-à-dire la valise jaune, à Gènes, où un voyageur descendu à l'hôtel Isola, rue de Rome, n° 3, leur est indiqué comme répondant au signalement de Jacques Meyer ; du reste, la valise jaune est toujours là pour les guider.

Ils arrivent encore trop tard à Gènes, et le brigadier Jaume se lance de nouveau à la poursuite de la valise vagabonde. Il visite successivement Milan, Turin, Lucerne, Zurich, Cologne, Metz, Strasbourg, Bruxelles. Là, il perd la piste.

Mais la conviction de M. Goron, chef de la sûreté, est faite, il a des raisons sérieuses de croire qu'il tient son homme.

Le crime du boulevard Saint-Germain se produit sur ces entrefaites. M. Jaume est rappelé pour s'occuper de cette affaire ;

l'assassin de la veuve Roux est retrouvé aussitôt, ce qui permet à M. Jaume de se consacrer de nouveau à la recherche de Jacques Meyer.

Le brigadier de la sûreté ne cherche pas longtemps. Il a perdu la piste du fugitif à Bruxelles, il sait qu'il ne doit pas être loin, vu qu'une personne qui est chère au financier en déconfiture, M^{me} Marguerite N..., joue en ce moment au théâtre des Galeries dans la capitale brabançonne.

Deux jours suffisent au brigadier de la sûreté pour retrouver son client et samedi matin il le faisait arrêter par la police belge à la Hulpe, petite localité du Brabant, située près de Nivelles où il a été emprisonné.

Dès que les formalités d'extradition seront remplies, Jacques Meyer sera ramené à Paris pour y passer en jugement.

INFORMATIONS

INTERDICTION D'UNE COMÉDIE

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, après avoir pris l'avis du ministre des affaires étrangères, a proposé au conseil des ministres de samedi d'interdire la représentation, au théâtre du Gymnase, de l'*Officier bleu*, ce drame pouvant éveiller de légitimes susceptibilités internationales et porter atteinte aux égards que nous devons à une puissance amie.

Ajoutons que le sujet de cette pièce n'avait rien d'offensant pour la Russie. Il s'agit d'un agent secret qui, placé entre le devoir et la trahison, n'hésite pas à sacrifier son amour pour rester fidèle à son serment au tzar.

La censure n'avait rien retranché dans le manuscrit et le directeur du Gymnase était loin de s'attendre à la sévère décision des ministres.

M. Kœning avait fait de grands frais de décors, de costumes et de mise en scène pour cette pièce sur laquelle il fondait les plus grandes espérances.

L'interdiction arrive bien tard, et cela prouve bien peu d'intelligence de la part de nos gouvernants.

L'interdiction de l'*Officier bleu* fait l'objet des commentaires de la presse. M. Lockroy, interviewé, invoque des raisons politiques, mais le directeur du Gymnase déclare que l'ambassadeur de Russie, invité courtoisement à prendre connaissance du manuscrit, avait répondu qu'il s'en rapportait au tzar de M. Kœning. Il avait retenu une loge pour la première représentation de cette pièce où les cris de : Vive la Russie ! sont nombreux.

M. Kœning a dit, non sans malice, que l'*Officier bleu* entrera en scène au jour prochain du départ ministériel de M. Lockroy.

ELECTIONS MUNICIPALES DE NIMES

On télégraphie de Nîmes, 21 janvier :

La liste de M. Gilly est élue par une moyenne de 5,650 voix contre 3,480 obtenues par la liste de conciliation républicaine.

M. Gilly arrive en tête de la liste avec

— Pourquoi nous avoir tués, reniés aux jours de l'épreuve ? N'est-ce pas tandis que mon père souffre davantage de la tyrannie et de l'injustice du stathouder, que vous deviez vous rapprocher de sa femme et de sa fille. Ne vous avions-nous point donné le titre d'ami ?

— Mieux que cela, Corédie.

— Ce nom suffisait.

— On ne fait pas pour un ami ce que votre père accomplit pour moi. Et vous me croyez capable de l'oublier, et vous pensez que j'ai trahi Grotius ! Le trahir lui ! moi, un gentilhomme ! Eh ! qu'importe après tout que vous m'avez suspecté ! Ne viens-je pas à vous les mains pleines de preuves d'affection, le cœur enflammé d'une tendresse que vous m'avez retirée. Eh ! qui n'aurait point fait comme vous, d'ailleurs ?

— Vous avez donc ?

(A suivre.)

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Tours, rue Richelieu, 43.

Sommaire du n° 408 (20 janvier 1889). L'élection de Paris : Foire au pio d'épices des candidats. Entre copains. A qui le pompon ? Ce qui se passe. La course au budget. L'échine du contribuable.

5,757 voix, 45 voix de plus qu'à l'élection du 6 mai.

A UNE FÊTE DES ROIS

Samedi soir, à la salle des Mille-Colonnes, rue de la Gaîté, les royalistes du quatorzième arrondissement de Paris se sont réunis dans une fête de famille pour tirer les rois.

Plus de cinq cents personnes avaient répondu à l'appel du comité et de son président, le vicomte Oscar de Poli.

La salle était fort bien décorée ; derrière la table d'honneur, se trouvait le buste de Monsieur le Comte de Paris, entouré de fleurs et de verdure.

Le roi et la reine qui ont été aux fauteuils présidentiels ont été M. Bruno et M^{me} Courquin.

Aux côtés du général de Charette étaient assis MM. le vicomte de Poli, le baron Tristan Lambert, le comte de la Nouë, le comte de Puyfontaine, Féret, le comte Jacquemont, etc.

Tout d'abord, le général de Charette a prononcé une allocution, interrompue à chaque instant par les acclamations et par les cris de : « Vive le Roi ! »

Un royaliste ayant, à un moment, demandé au général de Charette ce qu'il pensait de la situation actuelle, et ayant demandé : Pour qui voter ? le héros catholique, dans une improvisation très applaudie, a fait la fière déclaration suivante :

« Je suis soldat ou du moins je l'ai été longtemps, et je regrette bien de ne plus l'être. Mais enfin j'ai l'habitude d'obéir et d'exécuter la consigne.

« M. Ferdinand Duvall est à Paris le représentant du Roi. Il vous dit de vous abstenir aux élections du 27 ; et, en effet, vous ne voulez pas consolider la République ! Laissez donc ces deux candidats républicains se débrouiller entre eux !

« Oh ! j'en suis bien sûr que ce n'est pas beaucoup dans votre tempérament, pas plus que dans le mien. Mais nous avons un exemple merveilleux devant nous. Voyez, regardez et admirez l'armée ! Elle ne vote pas. Elle attend avec ce calme qui est la première condition de la force. Nous aussi, nous sommes des soldats de cette grande armée monarchique, plus nombreux qu'on ne croit !

« Attendez avec calme. L'heure n'est pas loin où on viendra à nous, car nous sommes au service du droit, de la justice et de l'honneur ! »

On sait que le préfet de la Vienne a interdit au chanteur Paulus, en représentation dans cette ville, de faire entendre en public l'air boulangiste : « En revenant de la Revue, qu'il venait de plus en plus séditieux. »

Pendant que le gouvernement prend tant de précautions, contre cette terrible paqunade, la *Revue* fait le tour du monde, mais bien dépouillée de son caractère politique.

A Aden, la musique militaire anglaise en a fait son morceau favori.

A Santiago du Chili, c'est bien autre chose. Un de nos amis, dit l'*Univers*, assistant, dans cette ville, à la procession de la sainte Vierge, que tout chaque année les Chiliens, en actions de grâces d'une victoire remportée sur les Péruviens, nous rendait compte de la cérémonie, d'aspect fort dévotieux. Les ouvriers de Santiago, cierge et chapelet à la main, suivaient l'image de la sainte Vierge, qu'on portait à travers la ville ; l'armée, infanterie, cavalerie, artillerie avec canons, train des équipages avec charriots et mulets, avait sa place dans le cortège. La foule s'inclinait respectueusement sur le passage des deux emblèmes.

Et la musique jouait *En revenant de la Revue*, sans que personne parût s'en étonner autrement.

LES DÉBUTS D'UNE ESCRIMEUSE

Dimanche défilait devant le public parisien, un champion du beau sexe, M^{me} Trigault-Gabriel, fille de M. Trigault, le maître d'armes de Lyon, et femme de l'adjudant Gabriel, premier maître à Saint-Cyr.

Un vestiaire spécial, vraiment coquet — avait été réservé à la jeune tireuse. A la porte veillait l'archange — pardon ! l'adjudant Gabriel, que d'aucuns appelaient « le mari de la débutante ».

M^{me} Trigault-Gabriel terminait la seconde

